

## RESSOURCES

Vous pouvez solliciter votre service de prévention et de santé au travail pour :

- » Une visite médicale à votre demande
- » Un renseignement sur le suivi médical nécessaire
- » Une intervention relative à la prévention
- » Une question sur un EPI

Pour toute information complémentaire, contactez votre Médecin du travail.



©andrey.gonchar - stockadobe.com



Vous êtes salarié

Prévention des risques

# LA SILICE CRISTALLINE

De quoi parle-t-on ?

La silice cristalline est naturellement présente dans la plupart des matériaux naturels d'origine minérale (sable, granit, ardoise...). Par conséquent, on la retrouve dans de nombreux matériaux (béton, mortier, enduit...) sous forme de poussières.

Mon contact de référence :

## CONTACT

 25 rue Carl Linné, 49000 Angers

 02 41 47 92 92

 <https://smia.sante-travail.net>

Plus d'informations dans notre dossier web dédié à la silice cristalline :



SMIA – Service Médical Interentreprises de l'Anjou 49 ANGERS – Diffusion et utilisation soumises à l'accord du SMIA.  
COM\_PRA\_026\_002 - 01/2024

Quels sont les risques et effets sur la santé ?

Quels secteurs d'activités sont concernés ?

Quels sont les principaux moyens de prévention ?

## LES RISQUES ET EFFETS SUR LA SANTÉ

La voie de pénétration principale de la silice cristalline est l'inhalation (par le nez ou la bouche) de poussières renfermant de la silice.

Une exposition à la silice cristalline peut provoquer :

### DES MALADIES RESPIRATOIRES GRAVES VOIRE MORTELLES

- Silicose (Responsable de lésions des poumons, évoluant malgré l'arrêt de l'exposition)
- Bronchite chronique
- Cancer

### DES DYSFONCTIONNEMENTS DU SYSTÈME IMMUNITAIRE

(lupus, sclérodermie, polyarthrite)

### DES ATTEINTES RÉNALES

**LA PRIORITÉ :** Substituer la silice cristalline ou le procédé par des produits ou procédés moins dangereux pour la santé



En cas d'exposition à la poussière de silice cristalline, l'employeur doit respecter les règles spécifiques à la prévention des agents CMR : Cancérogènes Mutagènes et Reprotoxiques. Certaines de ces pathologies sont considérées comme des maladies professionnelles.

## LES SECTEURS D'ACTIVITÉ EXPOSÉS

» Bâtiment et Travaux Publics (BTP)



» Prothésiste dentaire  
Sablage, ponçage, meulage



» Espaces verts  
Aménagement et création



» Travaux en carrière



» Aménagement intérieur  
Poseur, agenceur...



» Verrerie, cristallerie  
Fabrication de produits ayant des charges minérales siliceuses



» Bijouterie  
Taille, sablage, ponçage



» Funéraire  
Travail du granit et des pierres reconstituées



## LES PRINCIPAUX MOYENS DE PRÉVENTION COLLECTIVE

### PROCÉDÉS DE TRAVAIL

Utiliser des procédés qui suppriment ou limitent les poussières : aspiration intégrée, brumisation, abattage à l'humide...

### CAPTAGE A LA SOURCE

Utiliser les systèmes de captage à la source s'ils existent : dossier aspirant, cabine aspirante, table aspirante...

### OUTILLAGE

Utiliser les équipements de travail et les outils adaptés à la tâche

### ASPIRATION

Utiliser un aspirateur avec filtre à Très Haute Efficacité (HEPA)

### PRÉCAUTIONS

Ne pas utiliser les soufflettes et les balais qui remettent les poussières en suspension



### NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Le SMIA peut vous accompagner (conseils, suivi, choix d'EPI adaptés à votre activité...)

## LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

### MASQUE

Appareil de protection respiratoire anti-poussières à adapter en fonction de la tâche, sa durée et le niveau d'exposition (FFP3, demi-masque avec filtre(s) P3...)

### GANTS

Gants de protection de préférence à manchettes

### VÊTEMENTS

Vêtements de travail contre les poussières (type 5)

### LUNETTES

Lunettes de sécurité avec protections latérales

**LA PRIORITÉ :**  
Protéger vos voies respiratoires